**Annexe 2 : modèle d'attestation**

**Attestation d'absence de traitements médicamenteux antimicrobiens à des fins de promotion de croissance pour des produits carnés provenant de pays tiers à l'Union européenne**

**N° de certificat sanitaire associé :**

Référence réglementaire: Arrêté ministériel du 21 février 2022 portant suspension d'introduction, d'importation et de mise sur le marché en France de produits carnés issus d'animaux provenant de pays tiers à l'Union européenne ayant reçu des médicaments antimicrobiens facteurs de croissance

Je soussigné(e), , responsable ou désigné comme responsable de

l'établissement mentionné ci-dessous:

Nom ou raison sociale: N° agrément:

Adresse: Téléphone:

souhaitant exporter vers le territoire français des produits carnés élaborés dans un pays tiers à l'Union européenne, à destination de l'établissement importateur mentionné ci-dessous:

Nom ou raison sociale: N° agrément: Adresse:

Téléphone:

Atteste que les produits carnés suivants:

Désignation du produit:

Code NC du produit:

Espèce:

Pays de provenance:

Nombre de colis:

Poids net:

Numéro de lot:

sont issus d'animaux qui n'ont pas fait l'objet de traitements médicamenteux antibiotiques à des fins de promotion de croissance.

Fait à .............................................................., le ......................................................................................

Cachet de l'entreprise exportatrice: Signature du responsable de l'entreprise exportatrice: